

De: Doyen-fti@unige.ch
Envoyé: jeudi, 9 avril 2020 17:10
Objet: Session d'examens de juin 2020 : modalités

À l'attention des étudiants du Ba en communication multilingue, des Ma en traduction, de la Ma en interprétation, de la MATIM et du CCT

Copie au personnel de la Faculté

Chères étudiantes, chers étudiants,

A la suite des [directives sur les examens](#), envoyées le 25 mars 2020 par le Rectorat, nous vous donnons ici quelques informations importantes sur les examens à la FTI et sur la manière dont les directives seront déclinées dans notre Faculté.

1) Organisation des examens

Dates :

Les dates de la session de juin sont maintenues du 2 au 12 juin 2020. Toutefois, certains examens pourront être organisés hors session.

Modalités :

- Tous les examens, que ce soit pendant la session ou hors session, se feront à distance ;
- Les modalités exactes vous seront communiquées par vos enseignant-e-s d'ici au 27 avril, comme prévu par la directive du Rectorat ;
- Un horaire sera établi, comme d'habitude, pour les examens qui auront lieu pendant la session.

Contenu :

Un travail de coordination est actuellement en cours au sein de la Faculté afin de garantir un contrôle des connaissances équitable et harmonisé pour chaque type de cours en fonction des domaines traités. Les examens ne seront pas organisés dans l'environnement sécurisé sur réseau UNIGE (comme lors de la session de janvier). Les solutions suivantes pourront notamment vous être proposées :

- un QCM à faire en temps limité (1 heure) ;
- un examen écrit en ligne adapté ;
- une présentation orale remplaçant l'épreuve écrite ;
- un travail écrit à la maison (remplaçant l'épreuve écrite en présentiel) à effectuer dans un laps de temps imparti, dont la difficulté ne sera pas augmentée. Cette solution pourra aussi s'appliquer à la traduction.

Définition des modalités des examens :

Dans cette situation de crise sanitaire, la Faculté a les prérogatives pour valider les changements de modalité. Chaque enseignant-e veillera à adapter la modalité à la situation particulière de son cours, tout en restant à l'écoute des étudiant-e-s. Après validation du Décanat, les enseignant-e-s vous communiqueront les modalités décidées dans les délais prévus par la directive du Rectorat.

Validation des crédits :

La correction se fera, comme à chaque session, par deux correcteurs-trices. Si la note obtenue est de 4, les crédits seront validés. Si la note obtenue est inférieure à 4, les crédits ne seront pas accordés, **mais la tentative ne sera pas comptée**. En d'autres termes et comme prévu par la directive du Rectorat, s'il s'agit du premier examen dans une matière et que vous ne réussissez pas à obtenir 4 en juin, **il vous restera le même nombre de tentatives qu'avant la session de juin. Si vous renoncez à faire en juin un examen auquel vous êtes inscrit-e, vous serez automatiquement excusé-e. Aucun certificat médical ne devra être présenté.**

2) Organisation des mémoires de maîtrise

Normalement, les soutenances pourront avoir lieu sur Skype ou sur Zoom. La procédure restera la même, dans la mesure où il faut communiquer le jour et l'heure de la soutenance à M. Dominique Allemann, qui annoncera l'événement sur la page habituelle. Les personnes souhaitant assister à la soutenance devront prendre contact avec le directeur ou la directrice de mémoire.

3) Communication sur le déroulement des études pendant ce semestre

Vous pouvez continuer à contacter vos conseillers aux études par téléphone aux numéros habituels, par Skype (conseiller-FTI) ou par courriel.

Les questions ou suggestions susceptibles d'intéresser d'autres personnes peuvent être déposées sur le Forum de la page Moodle « Aux confiné(e)s de la FTI » dans différentes rubriques (clé d'inscription : FTIconfinée). Pour les problèmes techniques, vous pouvez aussi contacter les moniteurs-trices de la salle informatique (ARE) à l'adresse email arei-fti@unige.ch.

Nous sommes pleinement sensibles aux difficultés que posent ces adaptations aux enseignant-e-s comme aux étudiant-e-s, et de la frustration qu'elles peuvent parfois engendrer. Nous faisons tout notre possible pour que tout se passe au mieux pour tout le monde, en prenant en considération les cas individuels. Il est entendu que, si vous avez des questions concernant les adaptations de l'évaluation ou les cours à distance, vos enseignant-e-s resteront à l'écoute.

Bien cordialement,

Prof. Pierrette Bouillon
Doyenne

Message envoyé par Uniliste à

Groupe de collaborateur-trice-s

Structure: Faculté de traduction et d'interprétation

Corps professoral, Collaborateurs enseignement et recherche, Personnel administratif et technique

Groupe d'étudiant-e-s

Structure: Faculté de traduction et d'interprétation

Certification: Baccalauréat universitaire, Certificat complémentaire, Maîtrise universitaire